

L'organisation des droits humains Amnesty International dénonce des pressions qu'auraient subi des haïtiens en République Dominicaine pendant ces derniers jours, suite à l'ordonnance de 2 tribunaux dominicains de fournir des documents d'identités à des dominicains d'origine haïtienne qui avaient portés plainte contre la commission centrale électorale.

En effet, le 29 mai dernier un tribunal de San Pedro Macoris avait ordonné à la commission centrale électorale (JCE) de fournir dans le plus bref délai des documents électoraux à un groupe de 28 dominicains d'origine haïtienne.

Mais jusqu' à présent Amnesty international rapporte que la décision des tribunaux n'a pas encore été exécutée.

Des organisations de droits humains en République Dominicaine ont indiqué que depuis lors, les plaignants ont reçu la visite de plusieurs autorités dominicaines visant à les intimider en les forçant à signer des feuilles de papier vierges et à les manipuler pour qu'ils puissent renoncer au droit à leur nationalité dominicaine.

Amnesty International a rapporté que les organisations de droit humain estiment que la Commission électorale centrale n'a pas l'intention de mettre à exécution l'ordre intimé par le tribunal.

En ce sens, Amnesty International invite les autorités dominicaines à prendre des dispositions pour cesser les intimidations dont sont victimes ce groupe de citoyens tout en garantissant leur sécurité, de permettre à ce que la JCE exécute les ordres des tribunaux et empêche à ce que cette situation se renouvèle et enfin prendre des mesures à ce que les coupables de ces actes soient punis.

Alors que des organisations de droits humains internationaux dénoncent des intimidations que subissent des dominicains d'origine haïtienne par des autorités dominicaines un prêtre dominicain d'origine haïtienne a appelé Haïti à demander pardon à la République Dominicaine 168 ans après la fin de la domination haïtienne sur l'île entière.